

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

**COMITÉ EXÉCUTIF**

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 8 mars 2005 à 19 h à la salle Jacques-St-André, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

**PRÉSENCES**

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Rita-Thérèse Poisson, Guylaine Richer et MM. Daniel B. Bisson et Normand Lemay, tous commissaires formant quorum, ainsi que MM. Denis Claude Blais et Claude D'Amour, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Michel Gratton, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvan Binette, dir. serv. ress. mat. et Mme Mona Bellefleur, rég. serv. aff. corp. et comm.

---

**OUVERTURE**

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Rita-Thérèse Poisson.

Il est 19 h.

**PROCÈS-VERBAL**

Résolution n° CE-050308-1150

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'ADOPTER* tels quels les procès-verbaux des séances ordinaires du 8 et du 22 février 2005.

**Adopté**

**ORDRE DU JOUR**

Résolution n° CE-050308-1151

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'ADOPTER* le projet d'ordre du jour, tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Nomination de professionnels – réfection de toitures :
  - 4.1 école des Mésanges;
  - 4.2 école Le Tournesol;
  - 4.3 Polyvalente Sainte-Thérèse;
  - 4.4 Divers travaux de réaménagement à l'école secondaire Lucille-Teasdale;
  - 4.5 Divers travaux de réaménagement à l'école secondaire d'Oka;
  - 4.6 Divers travaux de réaménagement à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

5. Appel d'offres sur invitation – transformation d'écoles primaires en pavillons secondaires;
6. Addenda au protocole d'entente avec la Ville de Boisbriand;
7. Amendements au protocole d'entente avec la Ville de Bois-des-Filion.

*DE PERMETTRE* à la présidente d'intervertir l'ordre des sujets, selon son bon jugement.

**Adopté**

**RÉFECTION DE TOITURE – ÉCOLE DES MÉSANGES**

Résolution n° CE-050308-1152

*ATTENDU* que dans le cadre du plan triennal 2005-2008, le projet de réfection de toiture à l'école des Mésanges fera partie des recommandations au conseil des commissaires pour le budget des investissements 2005-2006, et que les travaux devront être exécutés durant l'été 2005;

*ATTENDU* que le projet est évalué à 250 000 \$;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE RETENIR* la firme Jean Peters + Associés, architectes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de toiture à l'école des Mésanges;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

**Adopté**

**RÉFECTION DE TOITURE – ÉCOLE LE TOURNESOL**

Résolution n° CE-050308-1153

*ATTENDU* que dans le cadre du plan triennal 2005-2008, le projet de réfection de toiture à l'école Le Tournesol fera partie des recommandations au conseil des commissaires pour le budget des investissements 2005-2006, et que les travaux devront être exécutés durant l'été 2005;

*ATTENDU* que le projet est évalué à 410 000 \$;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*DE RETENIR* Le Groupe Coursol et Falardeau architectes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de toiture à l'école Le Tournesol;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

**Adopté**

## **RÉFECTION DE TOITURE – POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE**

Résolution n° CE-050308-1154

*ATTENDU* que dans le cadre du plan triennal 2005-2008, le projet de réfection de toiture à la Polyvalente Sainte-Thérèse fera partie des recommandations au conseil des commissaires pour le budget des investissements 2005-2006, et que les travaux devront être exécutés durant l'été 2005;

*ATTENDU* que le projet est évalué à 125 000 \$;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par M. Normand Lemay

*DE RETENIR* Consortium Lacombe Tremblay L'Écuyer architectes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de toiture à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

**Adopté**

## **TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT – ÉCOLE SECONDAIRE LUCILLE-TEASDALE**

Résolution n° CE-050308-1155

*ATTENDU* que dans le cadre du plan triennal 2005-2008, ainsi que dans le cadre de l'organisation scolaire, le projet de réaménagement de l'école secondaire Lucille-Teasdale fera partie des recommandations au conseil des commissaires pour le budget des investissements 2005-2006, et que les travaux devront être exécutés durant l'été 2005;

*ATTENDU* que le projet est évalué à 150 000 \$;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE RETENIR* la firme Larry O'Shaughnessy architecte, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réaménagement à l'école secondaire Lucille-Teasdale;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

**Adopté**

## **TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT – ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA**

Résolution n° CE-050308-1156

*ATTENDU* que dans le cadre du plan triennal 2005-2008, ainsi que dans le cadre de l'organisation scolaire, le projet de réaménagement de l'école secondaire d'Oka fera partie des recommandations au conseil des commissaires pour le budget des investissements 2005-2006, et que les travaux devront être exécutés durant l'été 2005;

*ATTENDU* que le projet est évalué à 175 000 \$;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par Mme Sandra East

*DE RETENIR* la firme Claude Hamelin Lalonde architecte, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réaménagement à l'école secondaire d'Oka;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

**Adopté**

**TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT – POLYVALENTE SAINTE-THÉRÈSE**  
Résolution n° CE-050308-1157

*ATTENDU* que dans le cadre du plan triennal 2005-2008, ainsi que dans le cadre de l'organisation scolaire, le projet de réaménagement de la Polyvalente Sainte-Thérèse fera partie des recommandations au conseil des commissaires pour le budget des investissements 2005-2006, et que les travaux devront être exécutés durant l'été 2005;

*ATTENDU* que le projet est évalué à 250 000 \$;

*ATTENDU* que la Commission scolaire doit retenir les services d'une firme d'architecture pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux;

Il est proposé par M. Normand Lemay

*DE RETENIR* la firme Bouré Therrien architectes, pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de réaménagement à la Polyvalente Sainte-Thérèse;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer les contrats à cet effet.

**Adopté**

M. Daniel B. Bisson occupe son siège à 19 h 25.

**HUIS CLOS**  
Résolution n° CE-050308-1158

Il est proposé par Mme Paule Fortier

*DE SIÉGER* temporairement à huis clos.

**Adopté**

Il est 19 h 30.

**SÉANCE PUBLIQUE**  
Résolution n° CE-050308-1159

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

*DE REPRENDRE* les délibérations en séance publique.

**Adopté**

Il est 19 h 35.

**TRANSFORMATION D'ÉCOLES PRIMAIRES EN PAVILLONS  
SECONDAIRES – APPEL D'OFFRES**

Résolution n° CE-050308-1160

*ATTENDU* qu'il y a lieu de nommer des professionnels pour l'élaboration des plans et devis et la surveillance des travaux pour la transformation des trois écoles primaires suivantes en pavillons secondaires :

- École Notre-Dame-de-Fatima, rattachée à l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau (travaux évalués à 255 000 \$);
- École des Primevères, rattachée à la Polyvalente Deux-Montagnes (travaux évalués à 355 500 \$);
- École des Moissons (Pavillon Saint-François), rattachée à l'école secondaire du Harfang (travaux évalués à 337 000 \$);

*ATTENDU* l'instruction n° 73-0175 du ministère de l'Éducation sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Il est proposé par Mme Sandra East

*D'INVITER* les firmes suivantes à déposer leur offre de services professionnels pour les travaux de transformation de trois écoles primaires en pavillons secondaires :

En architecture

- Berthiaume & Associés architectes;
- François Grenon, architecte;
- Yves Woodrough et Associés architectes;

En ingénierie

- Dessau-Soprin inc.;
- BSA Groupe Conseil;
- Le Groupe Projeco Experts-Conseils.

**Adopté**

**ADDENDA AU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE  
BOISBRIAND**

Résolution n° CE-050308-1161

*ATTENDU* le protocole d'entente entre la Ville de Boisbriand et la Commission scolaire de Sainte-Thérèse, signé en décembre 1993;

*ATTENDU* l'intérêt des deux parties dans le maintien d'un protocole d'entente pour échange de services;

*ATTENDU* qu'il y a lieu d'amender ledit protocole d'entente dans le but d'y ajouter des locaux de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau, suite à son agrandissement;

*ATTENDU* que la Ville de Boisbriand a approuvé le projet d'amendement au protocole d'entente;

*ATTENDU* que la direction de l'école est en accord avec ces ajouts de locaux;

*ATTENDU* que le conseil d'établissement de l'école secondaire Jean-Jacques-Rousseau a donné son accord à la signature de cet addenda par voie de résolution;

Il est proposé par M. Denis Claude Blais

*D'APPROUVER* le projet d'addenda numéro 4 au protocole d'entente entre la Ville de Boisbriand et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit addenda au protocole d'entente entre la Ville de Boisbriand et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 113.

**Adopté**

## **AMENDEMENTS AU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LA VILLE DE BOIS-DES-FILION**

Résolution n° CE-050308-1162

*ATTENDU* le protocole d'entente entre la Ville de Bois-des-Filion et la Commission scolaire de la Seigneurie-de-Mille-Îles, adopté en octobre 2001;

*ATTENDU* l'intérêt des deux parties dans le maintien d'un protocole d'entente pour échanges de services;

*ATTENDU* que les parties s'entendent pour amender ledit protocole d'entente, afin que les échanges de services soient justes et équitables, ce qui implique plus particulièrement des changements aux articles suivants :

- Chapitre 3, article 3.1.1 - Locaux offerts par la Commission scolaire;
- Chapitre 3, article 3.1.3 - Locaux et services offerts par la Ville;
- Chapitre 3, article 3.3 - Les équipements lourds et Les équipements spécialisés;
- Chapitre 3, article 3.5 - Les horaires d'occupation;

*ATTENDU* que les conseils d'établissement des écoles Félix-Leclerc, le Rucher et secondaire Rive-Nord ont démontré leur accord à la signature de cet addenda par voie de résolution;

*ATTENDU* que la Ville de Bois-des-Filion a approuvé les modifications énumérées à l'addenda numéro 1 du protocole d'entente;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

*D'APPROUVER* l'addenda numéro 1 au protocole d'entente entre la Ville de Bois-de-Filion et la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, lequel a pour but de remplacer le chapitre 3 actuel par de nouvelles dispositions sur l'échange de services;

*D'AUTORISER* la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer ledit addenda au protocole d'entente, lequel est versé au répertoire des présentes sous la cote 114.

**Adopté**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**  
Résolution n° CE-050308-1163

Il est proposé par M. Claude D'Amour

*DE LEVER* la séance.

**Adopté**

Il est 19 h 45.

Rita-Thérèse Poisson, présidente

Michel Gratton, secrétaire général